

RECOMMANDATIONS DE GESTION POUR LA CONSERVATION

Les mesures de gestion préconisées en Corse pour la conservation de cette sous-espèce endémique visent à garantir la quiétude et la qualité écologique du site de reproduction, le maintien de la qualité des territoires de chasse.

Site de reproduction

- ⇒ Localiser chaque année les sites de nidification
- ⇒ Conserver l'arbre portant l'aire et le matérialiser sur le terrain
- ⇒ Définir une zone de quiétude selon les prescriptions suivantes :

Opérations	Arbre porteur du nid (0,13ha = un rayon de 20 m)	Site de nid (6 ha = un rayon de 140m à 15ha=rayon de 220m)	Zone familiale (50ha =un rayon de 400m à 240ha=un rayon de 875m)	Domaine vital (2000ha=rayon de 2525m à 2400ha=rayon de 2765m)
Création de desserte	Pas de travaux tout au long de l'année	Pas de travaux 1 ^{er} avril au 31 juillet	Pas de travaux 1 ^{er} avril au 31 juillet	Travaux possibles toute l'année
Description de peuplement				
Martelage				
Exploitation de coupes				
Travaux sylvicoles				
			Travaux possibles toute l'année	

- ⇒ En l'absence de rochers, laisser des chablis au sol dans un périmètre autour de l'arbre porteur du nid (20m) et du site de nid (140-220 m) car ce sont des sites favoris pour dépecer les proies (sites de plumées)
- ⇒ Laisser des grandes chandelles dominant les autres arbres, compte tenu de leur importance pour les activités de repos, toilette, surveillance du nid, et de chasse
- ⇒ Définir des « îlots de biodiversité » sur des zones favorables à la nidification (abritant des nids ou pouvant en abriter)
- ⇒ Proscrire tous usage de produits chimiques (pesticides organochlorés par exemple)

Territoire de chasse et proies

- ⇒ Maintenir les milieux ouverts existants
- ⇒ Favoriser les milieux de transition entre les zones ouvertes et la forêts (écotones) et la mosaïque d'habitats
- ⇒ Maintenir les arbres à cavités et des arbres morts sur pieds (sauf si risque sanitaire ou de sécurité)
- ⇒ Proscrire tous usage de produits chimiques (pesticides organochlorés par exemple)

RECOMMANDATIONS DE GESTION FORESTIERE APPLICABLES A L'AUTOUR DES PALOMBES CORSO-SARDE (ACCIPITER GENTILIS ARRIGONII)



Photo : René ROGER/Oiseaux de Corse

DESCRIPTION DE L'ESPECE

L'autour des palombe est un rapace de taille moyenne, mais d'aspect massif, présentant un dimorphisme sexuel prononcé, les femelles étant plus grandes que les mâles. Dessus gris sombre, dessous clair fortement strié de gris. Ailes relativement courtes et arrondies, longue queue barrée et sourcils blancs. Les jeunes présentent une couleur brun-roux sur le dessus avec le dessous marqué de flammèches rousses. L'iris est jaune.

En Corse est présent une sous-espèces endémique de Corse et Sardaigne, présentant quelques différences par rapport aux populations continentales : petite taille des individus ; chez l'adulte le plumage est plus sombre, la tête noirâtre, le dos brun-noirâtre, le dessous du corps plus intensément barré et foncé ; chez le juvénile les parties inférieures sont plus foncées et plus rousses.

HABITATS ET REGIME ALIMENTAIRE

Ecologie

L'Autour des palombes niche aux étages de végétation méso et supra-méditerranéen (entre 250 et 1350 m d'altitude), plus rarement à l'étage montagnard qu'il fréquente davantage pour chasser. L'autour occupe des mosaïques d'habitats dans lesquelles les forêts peuvent représenter à peine 15% de la superficie de l'ensemble. La qualité du boisement (structure, âge...) et la diversité des habitats présentent de l'importance. Les territoires comprennent une futaie d'une superficie de quelques hectares à quelques dizaines d'hectares, dominée ou entourée par une crête ou un plateau couvert de maquis bas ou de rochers.

